



Éditorial

Merci !

Avant toutes choses, je tiens à remercier les électrices et les électeurs qui ont massivement apporté leurs suffrages à notre liste « Agir ensemble ». Avec en moyenne près de 80% des votes représentant plus de 60% des inscrits, et ce malgré la baisse de participation liée à la crise sanitaire du Corona virus, vous avez validé le travail accompli pendant 6 ans et approuvé sans aucune ambiguïté la continuité, le renouvellement et la diversité, que représentait notre liste. Vous avez choisi d'agir ensemble et pour Gluiras où il fait si bon vivre au bon air.

Je tiens aussi à saluer la candidature courageuse d'Elisabeth Le Bournault.

Passage de relais

Maintenant que les urnes ont parlé, les 11 candidats élus deviennent, avec un peu de retard imposé par les mesures de confinement pour lutter contre la propagation du virus, le conseil municipal de Gluiras. Ils sont désormais les représentants de tous les Gluirassous quel que soit leur vote. C'est une responsabilité qui nous engage et à laquelle nous sommes prêts. Prêts à agir dans la concertation et le respect des individus, prêts à décider dans l'intérêt général et pour l'avenir de la commune.

Depuis le 16 mars, et sans attendre l'installation du nouveau conseil, Marc Tauleigne et moi-même, nous travaillons ensemble régulièrement pour assurer un passage de relais en douceur. Cette transition est facilitée par la présence des 7 conseillers sortants. Ainsi, les décisions prises par le conseil municipal sortant, et donc en responsabilité jusqu'à l'installation du nouveau conseil. Au-delà des décisions, les informations notamment sur les mesures de confinement et de déconfinement, sont partagées dans un esprit constructif et dans l'intérêt de la commune. Je veux pour cela remercier Marc Tauleigne, le Maire sortant, fidèle à son poste et conscient de ses responsabilités, malgré la maladie qui l'a affaibli après l'élection, et dont il s'est bien remis.

Solidarité

À Gluiras, nous n'avons eu à déplorer que peu de cas graves mais malheureusement un décès, à l'EHPAD de St Pierreville. Avec Jean BLAISE, c'est une figure emblématique de notre commune qui est partie. Plusieurs Gluirassous ont aussi perdu des parents proches dans cette épidémie. Je leur adresse à chacun mes pensées et mes sincères condoléances, dans la douloureuse épreuve qu'ils ont dû affronter, souvent aggravée par l'impossibilité d'accompagner leur défunt avant qu'il quitte ce monde.



Cette extraordinaire crise sanitaire nous aura appris combien la solidarité entre nous est nécessaire et combien les services publics, à tous les niveaux, de la commune à l'Etat, sont des pièces indispensables à cette solidarité.

Ali-Patrick LOUAHALA

Sommaire

Conseil municipal
Vie communale
Dossier COVID-19
Vie de la CAPCA
Vie associative
Agenda

L'essentiel des décisions prises depuis le dernier GluirasInfos

(Compte-rendu complet à retrouver sur le site internet de la commune)

Séance extraordinaire du 10 décembre :

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la signature de la convention avec la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pour le versement d'un fonds de concours en investissement, d'un montant de 5 511.35 €, affecté au financement de la réhabilitation de la maison Mercier.

Séance ordinaire du 20 décembre :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Approuve à l'unanimité la durée des nouvelles concessions à cinquante ans ainsi que le tarif d'un emplacement de 2 m² à 1 000 €

Vote à l'unanimité la mise en place de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon à compter du 20 décembre 2019.

Reconduit les loyers 2019 des logements communaux et garages sur 2020

Autorise le maire à signer la convention entre le SDE07 et la commune de Gluiras dans le cadre des certificats d'économie d'énergie

Autorise le maire à signer la convention entre la CAPCA et la commune

pour la mise à disposition des employés pour le transfert de la compétence eau potable.

Admet le tableau des non-valeurs proposé par le comptable du Trésor Public.

Valide la décision modificative n°2 pour le CCAS ainsi que la décision modificative n°6 pour le Budget Principal.

Autorise les dépenses d'investissement à hauteur de 25% de celles réalisées sur 2019 pour le budget principal 2020.

Apporte son soutien aux communes sinistrées par le séisme du TEIL, via l'association des maires d'Ardèche, en votant une subvention de 1000 € et **Accorde** une subvention de 75€ à l'association La Tribu.

Séances extraordinaires des 10 et 30 janvier :

Le conseil municipal

Vote à l'unanimité, la décision modificative n°3 du budget AEP.

Autorise le maire à déposer les dossiers de demande de subvention, pour le programme 2020 de rénovation thermique de bâtiments communaux, auprès de l'Etat (DSIL), du Département (PASS Territoires) et de la Région (Plan Ruralité).

Autorise le maire à déposer les dossiers de demande de subvention, pour la réfection de l'aire de jeux Place de la Liberté, auprès de l'Etat (DETR), du Département (PASS Territoires) et de la Région (Plan Ruralité).

Séance ordinaire du 13 février

Le conseil municipal

Valide l'affectation des résultats du compte administratif 2019 du CCAS, au budget principal 2020.

Approuve le compte de gestion et le compte administratif 2019 du budget AEP

Autorise le maire à déposer les dossiers de demande de subventions : Auprès de la Région, de L'ONACVG et du Souvenir Français, pour la rénovation du monument aux morts.

Auprès de la Région (Plan Ruralité) et de la CAPCA (fonds de concours), pour l'adressage métrique de la commune.

Auprès de l'Etat (DETR) et de la Région (Plan Ruralité), pour la réfection de l'aire de jeux Place de la Liberté (modification de la délibération du 30 janvier).

Adopte le taux de 50 % pour le calcul de l'indemnité du comptable public.

Opte pour une participation patronale à la cotisation mensuelle MNT de 16 € pour un temps plein.

Valide le remboursement au Sou des Ecoles de Gluiras de la participation au spectacle de Noël à hauteur de 104 €.

Attribue une participation de la commune à la manifestation des Légrémis « Le Trail des Châtaigniers » à hauteur de 125 €. Par ailleurs, il renouvelle la subvention de fonctionnement de 75 € pour cette association.



Informations diverses :

Fiscalité locale : Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu confirmation que, suite à la suppression de la taxe d'habitation, la compensation pour les collectivités sera bien intégrale et pérenne.

Urbanisme : les PC 007 096 19 B0010 de Monsieur Mathieu aux Ecluses et PC 007 096 19 B0011 de Monsieur Courthial Gildas au village sont en cours d'instruction. Celui de Madame Fauriel à la Rabaste (PC 007 096 19 B0009) pour la construction d'un abri de voitures a été validé. La DP 007 096 19 B0010 de Madame Laurent au hameau de Giffon pour la modification d'ouvertures et la rénovation de balcons est validée également.

Nouvelles indemnités des élus : dans sa grande générosité, l'État a décidé l'augmentation des indemnités des élus des petites communes et entre autres de celles, comme la nôtre, de moins de 500 habitants. C'est une bonne chose, sauf que cette augmentation de 50 % n'est couverte que pour 1/5^{ème} par l'augmentation de la dotation correspondante Dotation Particulière Élu Local (DPEL), le reste est à charge de la commune..

Séance ordinaire du 06 mars

Le conseil municipal

Vote à l'unanimité des présents, le compte administratif et le compte de gestion 2019 du budget principal.

Approuve, à l'unanimité, l'intégration des résultats 2019 du budget CCAS et du budget AEP au budget principal ainsi que l'affectation des résultats de l'ensemble au budget primitif 2020.

Vote à l'unanimité les taux d'imposition suivants : Taxe d'habitation : 8.90%, Taxe sur le Foncier Bâti : 8.80%, Taxe sur le Foncier Non Bâti : 46.89%.

Approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 du budget principal.

Vote à l'unanimité pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 €, auprès de la Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche, à compter du 1^{er} avril 2020.

Autorise le maire à signer la convention entre la commune et le SDE07 pour l'adhésion au groupement d'achat d'électricité.

Approuve à l'unanimité la création d'une commission communale d'action sociale en remplacement du centre communal d'action sociale.

Vote à 4 voix pour (dont celle du maire), 4 voix contre et 2 abstentions, la voix du maire étant prépondérante, la subvention exceptionnelle de 200 € au Comité Des Fêtes pour l'organisation de la manifestation « Dis-moi dix mots » et « Fête du court métrage ».

Vote à l'unanimité le versement d'une subvention de 100 € au titre du fonctionnement pour l'association des donneurs de sang de la vallée de l'Eyrieux.

Séance extraordinaire du 08 avril

Le conseil municipal, (en audioconférence après consultation par mail)

Accepte, à 8 voix pour, 2 voix contre (plutôt favorable à un simple report), l'annulation des loyers du Relais de Sully durant la période de fermeture administrative.

Autorise Monsieur le Maire à solliciter le SDE07 pour une aide dans le cadre de la rénovation thermique de deux bâtiments communaux (mairie et ancienne cure)..

Fin de mandat pour Fabienne CHABAL, Maryline MICHEL et Elisabeth BEUDOT (qui avait remplacé Georgette ARMAND adjointe décédée en 2016).

Vendredi 06 mars, s'est tenu un dernier conseil chargé puisqu'il portait sur l'adoption du compte administratif et du compte de gestion suivi du vote du budget 2020. En effet comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, le maire tenait à préparer et faire voter le budget primitif 2020, avant les élections, afin que la nouvelle équipe puisse démarrer sereinement son mandat.

Moment d'émotion en fin de conseil pour les trois élues qui n'ont pas souhaité poursuivre l'aventure d'un second mandat. Leurs collègues avaient prévu un cadeau pour marquer ces six années d'engagement. Avant le verre de l'amitié venant clôturer cette belle dernière séance le maire a tenu à adresser quelques mots aux conseillères en fin d'exercice.

« **Fabienne**, malgré des moments difficiles qui t'ont conduit à envisager la démission, tu as répondu à ma demande et tenu jusqu'au bout. Je suis certain que tu reviendras au conseil une fois que tes enfants auront quitté le nid. MERCI !

Maryline, toujours disponible, engagée au CCAS, tu as apporté ton regard de jeune maman, tout en douceur mais avec fermeté, MERCI à toi aussi d'avoir eu le courage en 2014 de rejoindre l'équipe (à la demande de « tata » Georgette notre adjointe décédée).

Elisabeth, pas facile pour toi d'arriver après le décès de Geo. Tu nous as apporté ton expérience d'ancienne élue, adjointe à Villeurbanne et tu m'as aidé à passer ce cap difficile. Les mardis et mercredis après-midi, chaque semaine tu étais là au soutien comme on dit au rugby et, crois-moi, c'était parfois bien nécessaire. Tu as repris le CCAS, une charge importante, ce qui m'a grandement soulagé. MERCI ! Et comment oublier ton chauffeur de mari, Daniel, qui s'est retrouvé lui aussi engagé dans cette aventure.

J'en profite pour remercier tous les autres conseillers. MERCI pour votre soutien sans faille bien au-delà de vos obligations. Mention spéciale aux adjoints, évidemment : la solidité de Sébastien m'a été d'un grand réconfort dans les moments délicats. Le professionnalisme de Marie-Laure a été précieux pour suivre nos nombreux chantiers. Sans oublier la disponibilité sans faille de François, fidèle grognard, toujours prêt à intervenir.

(Je fais aussi un petit salut à Christian, même s'il nous a abandonné en cours de mandat, n'oublions pas qu'il a été de la belle victoire de 2014).

Enfin, je suis heureux que 7 d'entre nous aient été candidats le 15 mars. Cela prouve que notre engagement n'était pas qu'un feu de paille ».

Marc Tauleigne



Le budget 2020

Compte administratif 2019

Vendredi 6 mars, le conseil municipal était réuni pour le dernier conseil du mandat avec à l'ordre du jour, entre autres, le vote du compte administratif 2019 et du budget 2020. Les comptes 2019 confirment que les dépenses de **fonctionnement** restent toujours bien maîtrisées : elles se sont élevées à **355 600 €**. L'augmentation de 20 000 € par rapport à 2018 provient du fait que désormais, les réparations de la voirie (20 000 €) ne sont plus inscrites en investissement mais en

fonctionnement.

Les recettes (hors recettes exceptionnelles), arrêtées à **512 000 €**, sont en augmentation du fait de nouvelles recettes : location maison MERCIER et résidence Paul SERRE, récupération charges chauffage. L'excédent de fonctionnement 2018 reporté sur 2019, de **122 500 €** donne un **résultat de clôture à 634 540 €**, ce qui dégage un **excédent de 278 500 € sur l'exercice 2019**. Côté **section d'investissement**, avec **677 250 € en dépenses et 543 520 € en recettes** le résultat de clôture est déficitaire

de **133 730 €**. Ceci sans prendre en compte les résultats des budgets CCAS et AEP intégrés au budget général. Finalement c'est un **déficit total de 161 000 €** qui est reporté en 2020. Il est bien évidemment largement compensé par l'excédent du budget de fonctionnement.

Les principaux chiffres du budget 2020

La principale nouveauté consiste à l'intégration du budget CCAS au budget principal. Par ailleurs le budget AEP étant désormais transféré à la CAPCA, les résultats de ce budget ont eux aussi été intégrés au Budget Général.

A compter de l'exercice 2020, la commune n'aura donc plus qu'un seul budget.

Le budget global, fonctionnement et investissement, se situe à **1 171 880 € (617 930 € en fonctionnement pour 553 950 € en investissement)**.

Les grandes lignes sont la maîtrise des dépenses de fonctionnement et des investissements **limités à ce qui est possible sans emprunt**. Après le remboursement du capital de la dette (138 350 €), la voirie et l'entretien du patrimoine immobilier (rénovation thermique en particulier) restent

les deux priorités incontournables. Le plan d'adressage communal, indispensable pour l'arrivée de la fibre optique en 2021, a été aussi placé en investissement prioritaire pour un montant d'environ 12 000 € HT. Deux autres projets ont quand même été programmés, leur réalisation reste liée au niveau des subventions obtenues. Il s'agit de la réfection de l'aire de jeux sur la place du village et de la réhabilitation du monument aux morts (rechampissage des écritures).

L'endettement reste conséquent

Comme indiqué lors des vœux, en janvier,

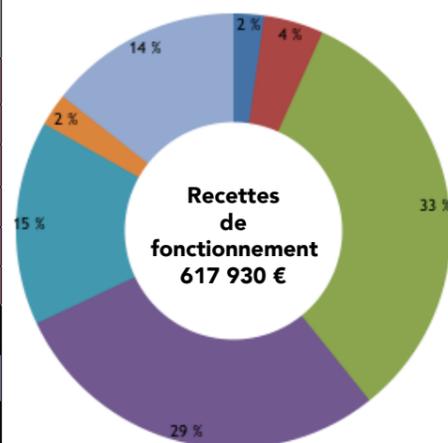
l'endettement de la commune, à un peu plus d'un million d'euros, n'aura diminué que de 220 000 € durant ce mandat. C'était la contrepartie à la réalisation des gros investissements indispensables. Désormais nous entrons dans une phase de désendettement, pour deux ou trois ans.

Présentation infographique : nous rappelons que si les chiffres de cette présentation sont bien ceux des documents officiels votés en Conseil Municipal et transmis en préfecture, la présentation des divers chapitres en est quelque peu différente afin de les rendre plus lisibles.

BUDGET 2020 - FONCTIONNEMENT

RECETTES

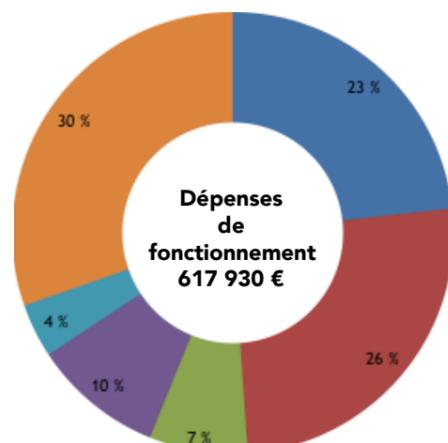
Nature	Prévisions 2020	Réalisé 2019
Atténuation de charges (contribution La Poste pour APC)	2 %	14 028
Produits des services et des ventes (dont vente chauffage)	4 %	29 516
Impôts, taxes et allocation de compensation	33 %	206 002
Dotations et subventions (ETAT)	29 %	177 345
Recettes locatives (Dont année pleine pour recette résidence Paul SERRE et nouvelle recette maison Mercier)	15 %	70 020
Opération d'ordre pour travaux en régie	2 %	13 800
Total recettes normales	86 %	529 086
Produits exceptionnels + excédent reporté	14 %	88 844
TOTAL	100 %	617 930



- Atténuation de charges (contribution La poste pour APC)
- Produits des services et de ventes (dont vente chauffage)
- Impôts, taxe et allocation de compensation
- Dotations et subventions (ETAT)
- Recettes locatives (Dont année pleine pour recette résidence Paul SERRE et nouvelle recette maison Mercier)
- Opération d'ordre pour travaux en régie
- Produits exceptionnels + excédent reporté

DÉPENSES

Affectation	Prévisions 2020	Réalisé 2019
Charges à caractère général	23 %	133 281
Charges de personnel	26 %	156 643
Autres charges	7 %	35 441
Charges exceptionnelles (en 2020 transfert excédent AEP à CAPCA)	10 %	1 253
Charges financières (intérêts des emprunts)	4 %	29 009
Total dépenses réelles	70 %	430 430
Virement section Investissement	30 %	278 512
TOTAL	100 %	617 930

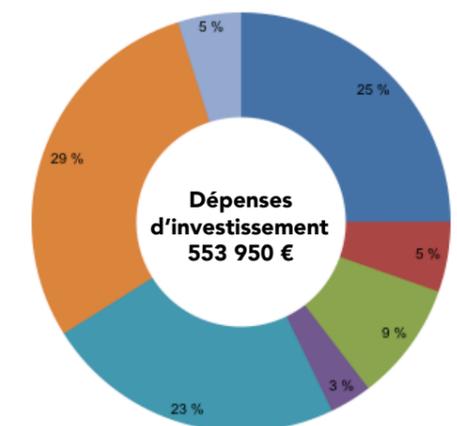


- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges
- Charges exceptionnelles (en 2020 transfert excédent AEP à CAPCA)
- Charges financières (intérêts des emprunts)
- Virement section Investissement

BUDGET 2020 - INVESTISSEMENT

DÉPENSES

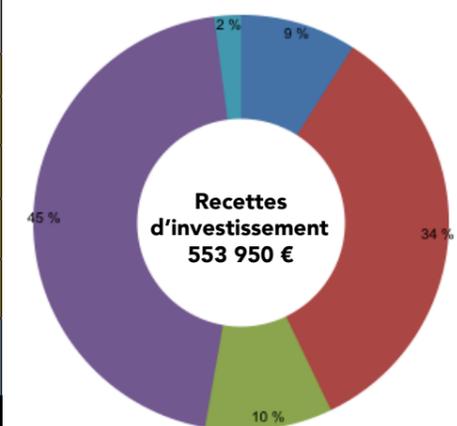
Affectation	Prévisions 2020	Réalisé 2019
Remboursement du capital de la dette	25 %	138 350
Voirie	5 %	30 000
Bâtiments communaux	9 %	124 500
Investissements divers (Parc Locatif)	3 %	13 200
Solde Chaufferie collective et maison SERRE	23 %	148 500
Report déficit 2019	29 %	161 000
Divers et opérations entre section (travaux en régie...)	5 %	18 550
TOTAL	100 %	553 950



- Remboursement du capital de la dette
- Voirie
- Bâtiments communaux
- Investissements divers (Parc locatif)
- Solde chaufferie collective et maison SERRE
- Report déficit 2019
- Divers et opérations entre section (travaux en régie...)

RECETTES

Nature	Prévisions 2020	Réalisé 2019
FCTVA	9 %	50 000
Virement de la section de fonctionnement	34 %	187 500
Subventions perçues ou notifiées opérations en cours	10 %	54 900
Part excédent 2019 reporté	45 %	173 080
Opération entre section et patrimoniales	2 %	11 550
Emprunts et dettes assimilées	0 %	-
TOTAL	100 %	553 950



- FCTVA
- Virement de la section de fonctionnement
- Subventions perçues ou notifiées opérations en cours
- Part excédent 2019 reporté
- Opération entre section et patrimoniales

Vœux du conseil municipal



La salle des fêtes avait fait le plein pour cette dernière cérémonie des vœux du mandat. Après un rapide tour d'horizon des événements marquants à l'échelon national et régional, le maire a, comme à son habitude, présenté le bilan chiffré de l'année écoulée. L'occasion de préciser que si la dette communale reste conséquente en cette fin de mandat (un peu plus d'un million d'euros), c'est essentiellement parce que pas moins de 2.2 millions d'euros ont été investis sur la commune durant ces six années et qu'une dette tout aussi conséquente (1.25 millions d'euros) avait été récupérée en 2014. Cependant, si la dette est importante, de nouvelles recettes générées par les investissements, viennent déjà abonder les recettes de fonctionnement qui sont en nette augmentation.

Afin de ne pas engager la prochaine équipe municipale sur des investissements non souhaités, le maire a annoncé qu'un budget à minima serait voté le 6 mars prochain. À charge pour le prochain conseil municipal de le compléter ou non. Après avoir chaleureusement remercié les employés communaux pour leur investissement au service des administrés, il a aussi associé tous ceux qui dans leur coin donne un coup de main bénévolement. Toutes les associations ont également été mise à l'honneur pour les nombreuses manifestations et activités qu'elles proposent tout au long de l'année. Ce fut enfin l'occasion pour Marc Tauleigne de remercier les conseillers qui ne repartiront pas pour un second mandat et ainsi de dévoiler les 7 élus actuels, dont lui-même, qui seront face aux électeurs les 15 et 22 mars. Le verre de l'amitié autour d'un buffet bien garni a permis de prolonger ce moment convivial.

Commémoration 8 mai 1945 : les deux maires unis par le souvenir



Confinement oblige, en accord avec les directives préfectorales, cette cérémonie s'est déroulée sans public. Quelques élus étaient présents pour accompagner les deux maires, Marc TAULEIGNE maire sortant et Ali-Patrick LOUAHALA son remplaçant, qui ont ensemble déposé la gerbe auprès du monument aux morts. Une symbolique passation de relais. Cette année, c'est un message du président de la république qui a été lu.

SARL SOUCHE
LOCATION MATERIEL BTP
 AGREGATS - LIVRAISON
 Les Bruas
 07360 Les Ollières-sur-Eyrieux
 04 75 30 66 82
 06 72 00 39 04

Cuisine Régionale à base de produits frais du terroir
 Gibiers - poissons selon saison
SabarotX
 Tél. 04 75 66 60 08 - Fax : 04 75 66 62 24
 charles-andre.sabarot@orange.fr
 Saint pierre-ville 07190

Résultats des élections

Electeurs	Votants	Exprimés	Participation %	
365	281	276	77	
		Voix	% exprimés	% inscrits
François	BESSON	221	80	61
Gildas	COURTHIAL	228	83	62
Marie Laure	COURTHIAL	214	78	59
Babeth	DELARBRE	222	80	61
Etienne	FAYARD	209	76	57
Sébastien	FOUGIER	217	79	59
Christine	GARNIER	222	80	61
Mickaël	HAVOND	222	80	61
Ali-Patrick	LOUAHALA	216	78	59
Marc	TAULEIGNE	228	83	62
Eline	VIALLET	219	79	60
Elisabeth	LE BOURNAULT	79	29	22

CARNET

Décès : Jean BLAISE décédé le 26 avril à la maison de retraite Les Myrtilles à St Pierre-ville.

Marie-Laure Courthial était très proche de son voisin Jean BLAISE lorsqu'il était encore à Fougères. C'est avec plaisir que nous publions ces quelques lignes.

À notre ami Jean

« *Totalement* », notre ami Jean est parti quelques jours après avoir fêté ses 87 ans, tout à la joie d'entendre ses proches au téléphone dans ces jours de confinement.

87 ans d'une vie simple qu'il aimait, mais d'une vie rude, qui parfois lui tirait des larmes à l'évocation de ses souvenirs. Il recevait chacun avec le sourire et quand on le quittait, on partait toujours avec un « *vous direz bien le bonjour à...* » Jean était un veilleur, attentif à tout ce qui se passait autour de lui. Un sensible qui n'aimait pas l'injustice, un jardinier toujours émerveillé par la nature, un homme qui inspirait le respect, une belle âme ! Merci Jean, de nous avoir appris à travers toutes nos rencontres, la simplicité et l'humilité.

Marie-Laure COURTHIAL

La nouvelle équipe municipale



1^{er} rang de G à D : Marie-Laure COURTHIAL, Christine GARNIER, Ali-Patrick LOUAHALA, Babeth DELARBRE, Eline VIALLET, Marc TAULEIGNE ;
 2^{ème} rang de G à D : Sébastien FOUGIER, François BESSON, Étienne FAYARD, Mickaël HAVOND, Gildas COURTHIAL

ÉCOLE



Vie de l'école

Reprise progressive mise en place

Après une large concertation, d'abord en visio-conférence avec l'Inspecteur d'Académie le jeudi 30 avril, puis en direct avec l'équipe enseignante le mardi 4 mai, il a été constaté que la réouverture de notre école était envisageable dans le strict respect du protocole sanitaire édicté par le ministère de l'Éducation Nationale. Ce protocole est établi pour garantir la sécurité des enfants et du personnel. Dans cet esprit, il a été décidé de n'accueillir que les enfants à partir

de 5 ans, soit potentiellement 15 enfants, si tous sont présents. Ces élèves auront donc classe tous les jours. Les 11 enfants de moins de 5 ans ne peuvent pas, par manque d'autonomie, être accueillis en pleine sécurité. Ils continueront à bénéficier du suivi à distance en vigueur depuis la fermeture de l'école. L'aménagement des deux salles de classe a été revu en enlevant tout le mobilier inutile. Ceci afin de faciliter les deux nettoyages quotidiens. Marquage au sol et affiches rappellent à tout instant aux élèves les diverses précautions à prendre. Nos deux enseignantes ont fort à faire, au début

pour que les enfants apprennent à respecter les règles de sécurité. La cantine a repris elle aussi du service. Les enfants prendront leur repas dans la grande salle afin d'assurer la distanciation exigée. Enfin la garderie du matin et celle du soir sont assurées sans difficulté eut égard au faible nombre d'enfants concernés. Pour la suite, et une évolution éventuelle, nous nous remettons aux directives ministérielles et nous tiendrons les parents informés. **Le cycle natation, la sortie de fin d'année et la fête de l'école**, sont malheureusement mais évidemment annulés.

Les travaux en images

Durant le confinement, service minimum

Les employés se sont limités à l'essentiel en respectant les gestes barrière. Pour notre confort, ils ont assuré l'entretien de la station d'épuration, la maintenance hebdomadaire de la chaufferie, les urgences en matière de voirie ainsi que le relevage mensuel des compteurs généraux du réseau d'eau potable.

Depuis trois semaines ils ont repris leurs horaires habituels. L'activité du moment est largement consacrée au désherbage des espaces publics : village, cimetières, plateau sportif, salle des fêtes et école...

Routes communales

Toujours quelques murs de soutènement à reprendre. Ainsi, un important chantier a été mené à bien à Tisonèche en association avec l'entreprise Viallet que nous remercions pour cette mutualisation des moyens.

La campagne de fauchage des talus sera réalisée d'ici fin juin. Le programme goudronnage 2020 est en cours d'élaboration : Vincent et Sébastien (l'adjoint en charge de la voirie) ont repéré les sections qui relèvent d'une réfection totale. Comme chaque année une campagne de rebouchage sera aussi programmée. N'hésitez pas à signaler une zone qui vous semble à traiter dès cette année.



Crépissage des murs à l'Hermet



Reprise des fossés sur la route du Bas Vernet



À Tisonèche mur de soutènement de la route effondrée contre la maison de Muriel Roux

Nouveaux habitants

De nouveaux voisins pour la mairie et l'Agence postale avec l'arrivée de deux nouvelles familles.

Maison Mercier

Bienvenue à Aurore KLEIN et Nicolas BERNARD et leur deux enfants, Elio et Tristan. Ils sont installés depuis Noël. Aurore est créatrice de bijoux mais aussi retravaille des bijoux anciens. Elle occupe un espace à l'atelier du bijou à St Martin de Valamas.

Contact dawnjoaillerie@gmail.com ou au 06 23 86 38 95.
Site marchand : trajetsdart.com.

Ancienne poste

Bienvenue à Kimberley YAAGOUB et Mehdi HABROUCHE et leur deux petites filles, Mahera et Amaliya.



Aurore KLEIN et Nicolas BERNARD et leurs deux enfants, Elio et Tristan

GEDIMAT
Thierry COURBY
725, route de Valence
07380 LES OLLIÈRES SUR EYRIEUX

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 12h et de 13h30 à 19h
le samedi de 9h à 12h

thierry.courby0652@orange.fr | Tél. 04 75 66 20 74 | Fax 04 75 66 31 54

Philippe Bertrand

- Terrassement
- Assainissement
- Travaux publics
- VRD
- Travaux forestiers

06 81 83 82 87
04 75 66 31 89
philippe.bertrand07@orange.fr

CHATEAU BROWN
PESSAC-LÉOGNAN

www.chateau-brown.com

Gluiras n'est pas une île, juste un îlot d'humanité



Inconsciemment, naïvement, au début de l'épidémie, nous avons tous cru que la crise sanitaire que nous traversons ne pouvait pas atteindre notre belle commune, si éloignée du tumulte de la ville, si tranquille dans ses montagnes à l'écart de l'agitation du monde. Et comme tant d'autres nous avons été touchés par ce satané virus qui s'est affranchi sans problème du soi-disant isolement de notre commune rurale et des frontières des États comme des barrières sociales. Les chemins de la mondialisation sont décidément nombreux, empruntés par beaucoup de monde et étonnamment passent aussi à Gluiras.

Une première leçon

C'est sans doute la première leçon que nous donne cette extraordinaire crise planétaire : Gluiras n'est pas une île ! Nous ne sommes pas plus isolés, coupés du reste du monde et inatteignables dans nos belles montagnes que les traders newyorkais, le premier ministre britannique ou nos malheureux amis italiens ou espagnols. À Gluiras aussi, nous nous déplaçons, qui pour travailler, qui pour visiter sa famille, qui pour faire ses courses, dans la proche vallée ou plus loin dans les grandes villes, et avec nous le(s) virus ! Les produits que nous utilisons, en tant que consommateurs, qu'entrepreneurs, commerçants ou agriculteurs voyagent jusqu'à nous, et avec eux le(s) virus ! Les personnes que nous recevons (ils sont moins nombreux aujourd'hui, confinement oblige ...) ne sont pas si rares : représentants de commerce, services publics, fournisseurs, visiteurs ou famille ; tous savaient les chemins vers Gluiras, et avec eux le(s) virus !

Tous interdépendants

Voilà donc le plus petit des êtres vivants - un virus, réduit à un simple cordon d'ADN, est-il encore un être vivant ? - qui vient nous rappeler que nous sommes partie d'un tout, que nous sommes reliés aux autres, par mille et une voies, mille et un moyens. L'avions-nous oublié ? L'avertissement n'a pas été sans frais. Un décès, une douzaine de personnes testées positives sur la commune et certainement plusieurs cas asymptomatiques, passant sous les radars ... Fort heureusement, aucun cas sévère n'est avéré et les quelques gluirassous hospitalisés sont revenus sains et saufs. Le service public de la santé a bien fonctionné mal-

gré la situation difficile dans laquelle se trouvent les hôpitaux.

Voilà donc qu'un minuscule virus, nous fait redécouvrir brutalement, et par la négative, que tous ces liens, toutes ces relations nous sont indispensables. Se parler, échanger, commercer, travailler, se toucher, rire ensemble, se confronter même, tous ces échanges désormais réduits à des appels téléphoniques pendant cette période de confinement, nous disent combien, à Gluiras, à l'écart des axes de circulation, loin des grandes villes, nous avons besoin des autres, de tous les autres et qu'eux aussi ont besoin de nous. Sans eux nous ne faisons plus vraiment partie de l'humanité, parce que c'est la condition humaine que d'échanger avec nos semblables ; de grands scientifiques l'ont démontré depuis longtemps et c'est un petit virus qui nous le rappelle brutalement.

Gluiras est un petit monde

Alors oui, Gluiras n'est pas une île, mais c'est tout de même un petit monde, où la vie va à un rythme bien différent de celui qui l'entoure. Après le moment

de sidération et de prise de conscience, Gluiras a repris ses bonnes habitudes, à l'écart de l'agitation de la grande machine et d'un système économique saccageant la planète et broyant les vies humaines. Ici, nous savons que tout ne s'achète pas, que la nature est bien plus forte que l'homme qui se croit tout-puissant. Nous savons être sages.

Nous savons aussi que le temps ce n'est pas que de l'argent et qu'aucune vie ne mérite d'être sacrifiée au nom d'un système économique devenu fou. Nous savons être justes.

Nous savons encore que le temps ne nous appartient pas, qu'il faut du temps à un arbre pour pousser et que prendre son temps est une bonne chose. Nous savons être patients.

Nous nous rappelons désormais que nous appartenons à l'humanité, et que nous pouvons nous transmettre le pire comme le meilleur.

Alors réjouissons-nous dans les prochaines semaines ou mois, de pouvoir accueillir de nouveau nos familles, nos amis, ou des visiteurs inconnus qui nous apporteront des nouvelles d'ailleurs et à qui nous donneront des nouvelles d'ici.



L'impact du Covid à Gluiras

Tous les jours nous prenons conscience des conséquences planétaires de la pandémie qui déferle sur le monde : le nombre de décès bien sûr, les personnes infectées, les hôpitaux surchargés à qui l'on avait retiré les moyens de faire face à l'urgence, l'approvisionnement des entreprises dépendant de l'autre côté du monde réduit, l'écoulement des productions agricoles difficiles, des pans entiers de l'économie à l'arrêt ou presque, le chômage qui s'ensuit et les revenus qui baissent ...

Quel est l'impact du Covid-19 à Gluiras aujourd'hui ? Difficile de le dire précisément, car malheureusement, on n'en est pas encore sorti, mais on peut d'ores et déjà faire un premier bilan non exhaustif à la fin du confinement.

À notre connaissance, environ une quinzaine de personnes contaminées (mais vraisemblablement plus), dont 8 confirmées par un test ; fort heureusement pas de cas graves malgré plusieurs hospitalisations. Un décès (en EHPAD) est à déplorer.

Les deux restaurants de la commune et le bar sont bien entendus fermés depuis le 16 mars et suite à l'arrêt du Préfet de l'Ardèche du 16 avril, toutes les locations saisonnières sont fermées (sauf cas dérogatoires) sur la commune comme ailleurs en Ardèche. Les réservations reprennent timidement depuis le 11 mai pour les personnes résidant à moins de 100 km.

Dans le domaine agricole, les fêtes de Pâques en mode confiné ont eu pour conséquence une mévente des agneaux ; en effet, pas de réunion de famille, pas d'agneau pascal ! Un manque à gagner conséquent ... Dans un premier temps, les entreprises artisanales ont réduit leur activité, le temps d'intégrer et de s'adapter aux mesures de confinement, mais aussi d'être approvisionnées car plus haut la chaîne économique était grippée (si on peut dire ...). Il semble aujourd'hui que ça reparte doucement.

Le déconfinement en pratique



Les élus prêts à distribuer les masques offerts par la Région

Après 2 mois de confinement, tout le monde a hâte d'aller et venir plus librement, mais attention le déconfinement annoncé au 11 mai par le Président de la République ne signifie pas que tout redevient permis.

Le déconfinement est progressif et différencié selon les activités et les lieux ; il est évolutif selon les départements classés en fonction de leur situation sanitaire, selon l'évolution de l'épidémie dans les prochaines semaines et selon le comportement de la population.

Le déconfinement est aussi suspensif, c'est-à-dire qu'il peut à tout moment être arrêté, totalement ou

pour certaines activités ou lieux. Tout cela fait beaucoup d'inconnues et peut créer de la confusion, hélas trop souvent alimentée par des informations non vérifiées qui circulent sur les réseaux sociaux et parfois même dans la presse.

C'est pourquoi, voici quelques repères et recommandations pour un déconfinement sans stress, ni risques inutiles. Le tableau page suivante donne en résumé, les informations rassemblées par la Préfecture, par thème et sous quelles conditions pour les dates connues aujourd'hui avec certitude.

Sur le plan de l'animation et de la vie associative, le Trail des Châtaigniers annulé (300 coureurs attendus), la Ronde des fours reportée peut-être en septembre (en moyenne 600 personnes...), la rencontre « Dis-moi dix mots » annulée tout comme la soirée théâtre du CCAS, ... on peut dire que les mois d'avril et mai ont été tranquilles ! Les mois prochains risquent d'être du même tonneau car les rassemblements auxquels nous étions habitués sont encore sous surveillance pour un moment. La vérité, c'est qu'à ce jour, personne ne peut dire où nous en serons, ainsi la célébration de la fête nationale est donc encore hypothétique.

Tout n'est pas négatif, et il faut rendre compte de la solidarité qui s'est rapidement manifestée dès le début du confinement. Solidarité « institutionnelle » de la mairie qui a adapté ses services pour répondre aux besoins des plus fragiles ; ainsi la cantine scolaire a été transformée en service de repas à domicile, distribué par les employés municipaux. Le CCAS est aussi intervenu pour aider ceux que le confinement rendait encore plus dépendants. Solidarité naturelle entre voisins et au sein des familles, chacun a pris des nouvelles ou offert ses services à ceux que l'on savait isolés. Un grand merci à tous.

Le port du masque pour les particuliers n'est obligatoire que dans certains lieux ou circonstances ; en particulier si vous êtes vous-même malade, ou en présence de personnes fragiles, ou encore dans les lieux où la distanciation physique n'est pas possible.

La mairie a commandé 1100 masques « grand public » (1000 adultes et 100 enfants - de 10 ans). Cela représente trois masques par habitants. La première livraison financée par la Région vous a été distribuée par les élus. La deuxième livraison, financée à 50 % par la CAPCA et par l'Etat arrivera courant juin et sera disponible en mairie.

Pour beaucoup d'activités, la levée du confinement dépendra de l'évolution de l'épidémie et sera connue fin mai. Il faudra donc être attentif aux informations officielles à la fin du mois. Elles seront relayées sur le site internet de la commune.

Enfin, il faut rappeler que le virus est toujours présent et que c'est grâce au confinement que nous avons bien respecté (bravo à tous !) que sa circulation et sa transmission ont été fortement ralenties. Il est donc important à partir du 11 mai, de ne pas relâcher nos efforts, de ne sortir que si c'est nécessaire et de continuer à appliquer les gestes barrières : se laver les mains plusieurs fois par jour, éternuer ou tousser dans son coude, jeter les mouchoirs à usage unique dans une poubelle fermée, respecter une distance d'au moins un mètre entre individus, se saluer de loin, ...

En respectant chacun ces consignes, nous viendrons à bout de cette épidémie.

DOSSIER COVID-19

Les informations figurant dans ce tableau résument les mesures gouvernementales et les protocoles établis par les différents ministères pour le déconfinement

THEMES	Du 11 mai au 1er juin		Après le 2 juin	Conditions et précisions
	Départements rouges	Départements verts		
Vie sociale				
Rassemblement de plus de 10 personnes	Interdit		A définir fin mai	
Manifestations de plus de 5000 personnes	Interdit		Interdit	Interdit jusqu'au 31 août
Colonie de vacances, centre aéré, camps	Fermé		A définir fin mai	
Forêts	Ouvert			
Parcs et jardins publics	Fermé	Ouvert	selon classement du département	
Plages et lacs	Fermé		A définir fin mai	
Gymnases, salles polyvalentes	Fermé		A définir fin mai	
Cinéma, théâtres, grands musées	Fermé		A définir fin mai	
Bibliothèques, petits musées	Ouvert			
Lieux de culte	Ouvert sous conditions		A définir fin mai	Pas de cérémonie
Mariages, cérémonies	Autorisé sous conditions		A définir fin mai	En cas d'urgence, sinon report
Cimetières	Ouvert			
Cérémonies funéraires	Autorisé sous conditions		A définir fin mai	Limitées à 20 personnes
Déplacements et transports				
Espace public en général	Autorisé			Pas de limitation à 1km et à 1h par jour
Longue distance → 100 km	Interdit sauf motifs impérieux		A définir fin mai	Attestation obligatoire ; motifs impérieux familiaux et professionnels
Transports en commun urbains	Autorisé			Masque obligatoire ; en heure de pointe réservé aux trajets domicile-travail, scolaires, ...
Taxi / VTC	Autorisé sous conditions			Masque obligatoire ; Nombre de passagers par véhicule limité
Transports inter-régionaux et avions	Interdit sauf motifs impérieux		A définir fin mai	Masque obligatoire ; motifs impérieux familiaux et professionnels
Commerces				
Marchés en plein air	Autorisé sous conditions			Masque recommandé (personnel et clients) ; respect règles sanitaires et organisationnelles
Coiffeurs, instituts de beauté, ...	Ouvert sous conditions			Respect des règles sanitaires
Bars, cafés, restaurants	Fermé		A définir fin mai	
Centres commerciaux → 40 000 m ²	Fermé		A définir fin mai	
Autres commerces	Ouvert sous conditions			Respect des règles sanitaires
Ecoles et crèches				
Crèches	Ouvert avec groupes de 10 enfants maximum (volontariat)			Masque obligatoire (pour le personnel)
Maternelles	Ouvert avec 15 élèves / classe maximum (volontariat)			
Elémentaires	Ouvert avec 15 élèves / classe maximum (volontariat)			Masque à disposition pour le personnel
Collèges	Fermé	Ouvert avec 15 élèves / classe (volontariat)	selon classement du département	Masque obligatoire (personnel et élèves)
Lycées	Fermé		A définir fin mai	Décision de réouverture ou non fin mai
Sport				
Sport individuel en extérieur	Autorisé sous conditions			Respect des règles de distanciation
Sport individuel à l'intérieur (gymnases, piscines, ...)	Interdit		A définir fin mai	
Sport collectif et de contact	Interdit		A définir fin mai	Selon liste établie par le Ministère
Sport collectif professionnel	Interdit jusqu'à la fin de saison 2019/2020			

CAPCA



LES SERVICES QUI PEUVENT VOUS FACILITER LA VIE QUOTIDIENNE

Projet expérimental d'autostop sécurisé dans la vallée de l'Eyrieux



La CAPCA s'est associée avec plusieurs partenaires* pour expérimenter une « voie d'autostop sécurisée » dans la Vallée de l'Eyrieux. Visant prioritairement la facilitation de la pratique de l'autostop pour les jeunes, ce projet est également ouvert à toute personne souhaitant pratiquer l'autostop (ou prendre des autostoppeurs) dans les meilleures conditions possibles. Pour cela, la CAPCA et les communes vont identifier des points d'arrêts autostop sécurisés qui seront

matérialisés par des panneaux « point autostop » et proposent de créer un réseau pour rassurer autostoppeurs et conducteurs. Un listing des membres sera tenu à jour par la commune et la CAPCA et chaque membre bénéficiera d'une communication lui permettant de s'identifier comme « membre du réseau », ce qui lui permettra une meilleure identification.

Vous êtes intéressés par ce projet ou avez des interrogations ? Prenez contact avec votre commune ou la CAPCA pour communiquer vos coordonnées. Vous serez recontacté pour échanger sur le projet dès son lancement.

Ce projet expérimental est proposé dans le cadre du programme PEnD'Aura +, financé par le Ministère de la Transition Énergétique et Solidaire au travers des Certificats d'Économies d'Énergie.

Contact CAPCA : Laëticia PELLERÉY transports@privas-centre-ardeche.fr

* Le Département de l'Ardèche, les Communautés de Communes Val'Eyrieux et Rhône Crussol, le Parc Naturel Régional le CIAS, l'ALEC 07, le CERMOSEM

Le service de portage de repas facilite le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées, malades ou convalescentes

Ce service permet aux personnes âgées qui ne sont plus en mesure de cuisiner quotidiennement de recevoir une alimentation variée et équilibrée. Les repas sont réalisés en externe par des cuisines centrales et ils sont remis aux équipes qui les distribuent ensuite à l'aide de véhicules adaptés. Le menu est annoncé à l'avance et le repas - à réchauffer - est complet. La livraison du repas est un moment de convivialité pour beaucoup de bénéficiaires souvent isolés et seuls, et qui n'ont que peu de visites. Grâce à cette livraison régulière ou ponctuelle suivant les besoins, le repas, au-delà d'être une nécessité, devient un moment agréable et plein de saveurs. Des aides financières sont possibles en fonction de la situation d'autonomie.

Renseignez-vous près de chez vous : Centre Intercommunal d'Action Sociale Privas Centre Ardèche aux Ollières sur Eyrieux Tél. : 04 75 29 13 54 et 06 37 08 50 71

TARIFS / PERSONNE SEULE

Tranches	Revenus	Tarifs 2019	Tarifs 2020
1	Inférieur à 844 €	6,50 €	6,56 €
2	de 844 € à 1100 €	6,70 €	6,76 €
3	de 1101 € à 1269 €	6,80 €	6,86 €
4	de 1270 € à 1380 €	6,90 €	6,96 €
5	de 1381 € à 1579 €	7,50 €	7,57 €
6	de 1580 € à 1800 €	8,50 €	8,58 €
7	Supérieur à 1800 €	8,90 €	8,98 €

TARIFS / PERSONNE EN COUPLE

Tranches	Revenus	Tarifs 2019	Tarifs 2020
1	Inférieur à 1247 €	6,50 €	6,56 €
2	de 1247 € à 1464 €	6,60 €	6,66 €
3	de 1465 € à 1712 €	6,70 €	6,76 €
4	de 1713 € à 1938 €	6,80 €	6,86 €
5	de 1939 € à 2107 €	6,90 €	6,96 €
6	de 2108 € à 2368 €	7,80 €	7,87 €
7	Supérieur à 2368 €	8,90 €	8,98 €

Des repas types validés par un diététicien :

Entrée + potage, viande ou poisson, légumes ou féculents, laitage dessert et pain

N'hésitez plus à tester ce service à domicile.

Le CCAS propose aux personnes intéressées de prendre en charge la mise en place et le financement d'une première semaine d'essai. **Contactez le CCAS : en mairie au 04 75 66 74 30 ou 39 ou Marc Tauleigne au 06 10 05 04 86.**



Maison de Service au Public (MSAP) itinérante : prise de RDV auprès de Géraldine COURTHIAL à l'Agence Postale Communale. Tel : 04 75 30 24 87



Maximilien NOGUEIRA

Chargé de mission Rénofuté Centre Ardèche
Plateforme de la Rénovation Énergétique contact :
06 45 79 11 47 / 04 75 64 94 24
Standard : 04 75 64 07 07
Rejoignez-nous sur Facebook
ou sur notre site internet

RENOFUTE

Service public mutualisé des intercommunalités du Centre Ardèche. Membre du Réseau FAIRE

Communauté de communes Rhône Crussol (CCRC)

Communauté de communes Val Eyrieux (CCVE)

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA)



**UN DOUTE ?
STOP !
PAS DE LINGETTES
AUX TOILETTES !**

L'utilisation des lingettes est devenu un phénomène de consommation bien installé. Ces lingettes envahissent les rayons, nous les trouvons pour tous les usages. Pratiques, qu'elles soient démaquillantes, auto-bronzantes, qu'elles nettoient le salon, la cuisine ou les fesses de bébé.

**Elles présentent pourtant des dangers cachés.
Pas si biodégradable !**

Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans plus de 90% des cas les lingettes ne sont pas « biodégradables » et ne doivent en aucun cas être jetées dans les toilettes, au risque d'engendrer d'importants dysfonctionnements. Elles bouchent fréquemment les canalisations, se coincent dans les pompes et provoquent des pannes, se retrouvent parfois dans les rivières et sont un fléau pour les stations d'épuration, avec un effet direct sur la facture d'eau et l'environnement.

La solution ?

Pour votre santé, l'environnement, les stations d'épuration et leurs exploitants, les canalisations et les systèmes de pompage, le message est simple : **les lingettes sont à mettre à la poubelle et à évacuer avec les ordures ménagères.**

LES CANALISATIONS OBSTRUÉES PAR LES LINGETTES



© UIC Union des Industriels et Entrepreneurs de l'Eau

**Avec Anim'Glairas
Soirée raclette,
dernière manifestation avant le
confinement.**

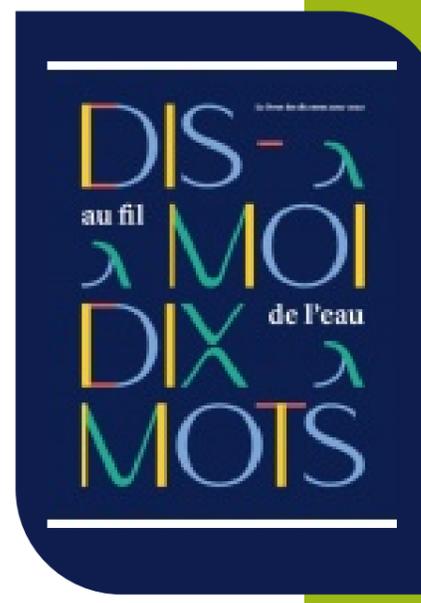
Samedi 7 mars, malgré les inquiétudes de plus en plus pressantes liées au COVID-19, les organisateurs ont maintenu cette soirée désormais incontournable. Toujours le même succès autour nos amis suisses qui s'activaient à régaler les quelques 150 convives. Espérons retrouver assez vite ces moments de convivialité qui nous manquent tant en cette période de confinement.



**Avec le Comité
des fêtes**

Comme toutes les associations, le Comité des Fêtes est dans l'expectative quant aux diverses manifestations qu'il a pour habitude de proposer. Ainsi, « Dis moi dix mots », rencontre autour des mots, prévue en mars sera peut-être proposée en octobre.

Pour la 34^{ème} édition du Festival d'arts, la décision reste en suspens.



Assemblée générale :

Samedi 4 janvier, devant une vingtaine d'adhérents, la présidente Françoise Chalabreysse présentait le bilan annuel de l'association. Le renouvellement du bureau était aussi à l'ordre du jour. L'équipe en place est reconduite en 2020. Un sympathique repas clôturait cette rencontre annuelle

GA Anthony MOINS
Goudronneurs Ardechois
Accès et abords de villas
Voieries communales
Parkings
Constructions routières
07 360 St Michel de Chabrilanoux
06 67 17 28 15
www.goudronneurs-ardechois.fr

FRECH' BLONDE
FRECHET BOISSONS
EURL DFBC
Quartier vives 07360 Les Ollières sur Eyrieux
Tel : 04 75 66 07 07 / Port : 06 08 93 66 91

PLOMBERIE
Sylvette Ranc
645, route de Charensol
07190 Saint-Sauveur-de-Montagut
Tél. 04 75 65 44 67

MÉNAGERIE GÉNÉRALISTE
S.A.R.L.
HAVOND Mickaël
GENTON Ludovic
06 99 01 48 95 M. Havond
06 31 38 78 23 L. Genton
Pcs - 07190 GLIRAS - 04 75 29 28 82
sarhavondgenton@aol.com

MAROQUINIER RESPONSABLE & DURABLE
Sis

SARL VIALLET
Mobile : 06.80.85.14.97
Tel : 04.75.65.48.29
07190 Glairas
Mégny
-Maçonnerie Générale (neuf & rénovation)
-Couverture & Charpente
-Désobstruer
Email : entrepriseviallet07@aliceadsl.fr

Avec les LEGREMIS



Randonnée aux farasses

La dernière randonnée de l'année des Légré-mis, la Rando des Farasses, a battu un record d'affluence le 31 décembre 2019. Près de 80 personnes ont marché autour du village de Gluiras avec les farasses fabriquées quelques jours plus tôt. Devant l'affluence, Jean-Pierre s'est remis au travail pour en confectionner quelques-unes supplémentaires. A la tombée de la nuit, les torches de paille étaient allumées et les marcheurs portaient au-dessus du village formant un joli serpent de lumière. Tout le monde était de retour vers 19 heures pour un bon vin chaud pris au local de l'association, avant de rentrer se changer pour le réveillon et terminer gaiement l'année.

mettait d'avoir le quorum (+ de 32) et de délibérer valablement.

En ouvrant la séance, le président a eu une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2019, et notamment Bernard VIALLE et Thérèse FAYARD, adhérente de la première heure.

Le rapport moral et d'activité peut se résumer ainsi :

Pour le fonctionnement régulier, 2019 a été marquée par le renouvellement du CA et du bureau en début d'année et une hausse significative du nombre d'adhérents. L'édition tant attendue des fiches des 3 boucles de randonnée est enfin réalisée, les liaisons de ces boucles avec la route des dragonnades à l'est (Privas – Le Cheylard) et la Dolce via (ancienne voie ferrée de l'Eyrieux) à l'ouest, la pose du mobilier et de la signalisation ont été concrétisées par la CAPCA et complétées par la mairie de Gluiras.

Pour ce qui est des grandes manifestations, on déplore malheureusement la forte baisse de la fréquentation de la Ronde des Fours en raison de la météo, alors que le Trail des



châtaigniers, parti de St Barthélémy en 2019, est resté stable (184 concurrents) et que la randonnée des farasses le 31 décembre a confirmé son succès (près de 80 personnes). Le projet de Trail permanent a beaucoup avancé en 2019. Le tracé initial a été complété de petits circuits au départ de chaque commune, soit un parcours de 30 km et 5 circuits de 6 à 12 km, le tout sur des sentiers déjà répertoriés et entretenus.

Nos partenaires réguliers, au premier rang

desquels la mairie de Gluiras, les sponsors privés qui nous suivent pour certains depuis longtemps et tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible ont été chaleureusement remerciés pour leur soutien.

Ce rapport moral et d'activités a été approuvé à l'unanimité des présents.

Le rapport financier a été présenté par les trésorières :

Le compte de résultats 2019 fait apparaître un solde négatif de - 1 951,15 €, fort heureusement absorbé par les résultats antérieurs constatés en 2018. Cela donne un résultat cumulé de 10 522,93 €.

Ce solde négatif en 2019 s'explique à la fois par l'augmentation des dépenses, certaines étant exceptionnelles (pont du Fau, parts sociales au CA, ...) et d'autres restant en stock (bières, copies) et par l'absence de recettes sur la Ronde des fours. Malgré cette mauvaise année, la situation financière de l'association reste bonne.

Le président ayant quitté la salle, le compte de résultat est approuvé à l'unanimité.

Le budget 2020, équilibré en charges et en produits à 13 000€, a été voté à l'unanimité, en maintenant la cotisation à 15 € pour 2020.

La séance, levée à 18h15, s'est terminée autour de la galette des rois.

Manifestations à venir :

La pandémie Covid-19 a eu raison des deux manifestations phares de l'association prévues, le lundi 13 avril pour le Trail des Châtaigniers et le 8 mai pour la Ronde des Fours. Cette 11^{ème} édition pourrait être reportée à l'automne, sinon il faudra attendre le 8 mai 2021.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)



Noël des enfants et des seniors

Samedi 21 décembre, dès midi, une cinquantaine de convives (seniors de plus de 70 ans) étaient accueillis à la salle des fêtes par l'équipe des bénévoles du CCAS. Depuis le matin chacun s'était activé pour que ce moment festif soit réussi. Au menu cette année : l'incontournable foie gras, terrine de poisson, ballotine de canard confit et son accompagnement, fromage et omelette norvégienne. Les deux restaurateurs du village, Relais de Sully et Echoppe du Bon Berger, ont été mis à contribution pour le plat principal et le dessert.

À partir de 15h30 place aux enfants de la commune. Dans un premier temps pour le spectacle, « Mange ta Soupe » présenté par Lisa BAISSADE venue d'Entraigues. Ensuite, le Père Noël, toujours très attendu a assuré la distribution des cadeaux à chacun des enfants, dans une joyeuse ambiance. Enfin le goûter avec ses mandarines, papillotes, chocolats et bugnes qui garnissaient la table réunissait parents, aînés et enfants pour le partage de ce très bon moment. Les Aînés qui n'ont pas pu se déplacer étaient destinataires du traditionnel colis remis par les bénévoles du CCAS. Cette belle journée, comme une parenthèse dans les difficultés du moment, a fait l'unanimité des petits et des grands.



Soirée théâtre

La compagnie « Décalages » tient le public sous le charme

Samedi 1^{er} février, la salle des fêtes accueillait la « Compagnie Décalage » une troupe lyonnaise de théâtre amateur, qui a joué, en avant-première, sa pièce « vêtement à partager » et tenu le public sous le charme. Une dernière répétition le samedi en journée (avec repas sur place) et les acteurs étaient prêts à séduire les 80 personnes qui attendaient ce spectacle. De nombreux spectateurs ont profité du buffet et de la buvette avant et après le spectacle. Cette troupe de 10 personnes arrivée le vendredi soir, a séjourné au gîte de l'ancienne école



La compagnie « Décalages »

de Plos. Merci à tous avec mention spéciale à Jihane RESSIER, présidente de l'association, qui n'oublie jamais de faire profiter sa commune de cœur des créations de sa troupe. Enchantés de l'accueil, ils nous ont promis de revenir avec une nouvelle pièce.

Festivités à venir

(si l'horizon s'éclaircit)

Fête Nationale/fête au village :

Si l'après confinement se passe convenablement et si les manifestations publiques redeviennent possibles, voilà qui fait beaucoup de conditions ! Malgré tout il faut anticiper en restant optimiste.

La plupart des communes alentour proposant des festivités les 13 et 14 juillet, les membres du CCAS et le conseil municipal ont décidé (avant les élections) de décaler la fête du village. Si on imagine que pour la fête nationale, les consignes de rassemblement seront assouplies, le samedi 18 juillet, à partir de 19h30 seraient proposés, la buvette le buffet autour du four à pain, sans oublier le feu d'artifice et le bal populaire...

À midi le nouveau conseil municipal pourrait planter son « pibou » et inviterait la population à venir partager une paëlla, l'apéritif étant toujours offert par l'ensemble du conseil. Nous ne manquerons pas de vous informer en temps voulu puisque tout cela reste au conditionnel.



L'Histoire de Petit K est un conte musical raconté en human beatbox, qui nous entraîne dans un parcours initiatique et participatif autour de la discipline du beatbox. Il mélange performance musicale, théâtre, humour et poésie. L'origine de petit K provient des ateliers de beatbox donnés par JOOS pour lesquels il inventa le personnage de petit K afin d'initier les participants de manière ludique et imaginative au beatbox.

Théâtre avec la CAPCA

Dans le cadre des « nouvelles envolées » du Théâtre inter-communal de Privas, le spectacle « l'histoire de petit K » initialement programmé en mai, pourrait être à GLUIRAS le dimanche 18 octobre à 17h.

Théâtre, troupe cheylaroise « Bulles de Savon » :

Ce spectacle initialement programmé au 27 mars est prévu courant 4^{ème} trimestre mais la date reste à préciser en fonction de l'évolution de la pandémie.

Soirée choucroute :

Samedi 21 novembre, toujours avec les mêmes réserves...

Noël intergénérationnel :

Samedi 19 décembre, le repas des seniors et l'arbre de Noël des enfants de la commune, en espérant que l'anxiété pourra enfin laisser place au bonheur de se retrouver pour cette journée toujours très attendue.



La troupe cheylaroise « Bulles de Savon »

Informations pratiques ...

Horaires Bibliothèque :

Jeudi de 15h à 17h. Samedi 10h/12h uniquement pour un dépôt en s'adressant à l'APC. Une ouverture supplémentaire dans la semaine, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois, de 16h à 18h, plus particulièrement destinée aux amateurs de scrabble de 17h à 18h. (Merci aux bénévoles qui animent notre bibliothèque).

Horaires Mairie :

Numéro d'urgence 06 81 97 97 97 ou courriel : mairie-gluiras@wanadoo.fr
Tél: 04 75 66 74 30

www.mairie-gluiras.fr

Ouverture au public, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h15 à 11h45.

Horaires Agence Postale Communale :

Accueil du public : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi entre 9h20 et 11h40

Directeur de publication : Marc Tauleigne
Comité de rédaction : municipalité de Gluiras
Crédits photos : Géraldine Courthial, mairie
Graphisme : GRAPHÉOL
Impression : Municipalité de Gluiras



Dominique MATHIEU
Agent commercial OptimHome
dans les Boutières

Baujé 07190 GLUIRAS
06 03 15 04 23

Achat – vente – estimation
Appartements, maisons et propriétés.
RSAC Aubenas 424 284 362
Courriel : dominique.mathieu@optimhome.com

Le Relais de Sully
à GLUIRAS 07190



Auberge
Restaurant gastronomique
chambres
Menus – Carte –
Salle pour réception et
séminaire

Siret 843 137 621

Tél : 04 75 64 10 28

Agenda

Infos Pratiques :

Encombrants : s'inscrire en mairie (ce service qui comme tout service a un coût, est exceptionnel, si vous pouvez assurer le voyage à la déchetterie ce sera une économie pour la collectivité)

Rappel : relevé de compteurs d'eau : aux résidents secondaires dont le compteur est à l'intérieur de l'habitation, pensez à communiquer votre index relevé fin juin (ou début juillet).
Merci.

Agenda de la vie associative

Pour rester optimiste, quelques prévisions qui restent évidemment à confirmer

18 juillet : Fête au village ! À midi, le conseil municipal planterait son Pibou et proposerait une Paëlla. Après-midi : concours de pétanque et en soirée, buffet buvette, Feu d'artifice, bal.

25 juillet : « Brasse Bouillon » proposerait la fête de l'amitié

16 août : la paroisse protestante organiserait son repas et sa kermesse annuels.

Et un peu plus tard si tout va mieux !

Samedi 10 octobre : Castagnades,

30 et 31 octobre : 34^{ème} Festival d'Arts,

Samedi 21 novembre : Soirée choucroute,

Samedi 5 décembre : LOTO de l'école

Samedi 19 décembre : Noël des seniors et des enfants

Jeudi 31 décembre : randonnée aux farasses



NURY AMBULANCE TAXI
07190 ALBON D'ARDECHE
Communes de Stationnement :
ALBON D'ARDECHE - MARCOLS LES EAUX -
ST PIERREVILLE - ST SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél. 04 75 65 62 88

Pompes funèbres - Marbrerie Sarl EDMOND VABRES Père et Fils

À votre service
24 h/24 - 7 J/7
www.vabres-edmond.fr

- Pose de monument
- Organisation obsèques
- Transport de corps toutes distances avec ou sans mise en bière
- Accès chambre funéraire

ST-JEAN-DE-MUZOLS
11, rue Centrale (face salle des fêtes) - Tél. 04 75 08 60 57

GUILHERAND-GRANGES
303, rue Marc Seguin - Tél. 04 75 40 84 06

SAINT-PÉRAY
18, rue de la République - Tél. 04 75 40 35 92

Repreneur de la SARL VALLA 14, grande rue, St Sauveur de Montagut
TEL : 04 75 66 25 70 ou 04 75 66 25 87